

Sparkom est aux anges

La Délégation aux usages de l'Internet (DUI) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Sparkom ont signé, début décembre, une convention de coopération dans le développement du programme "d'alphabétisation numérique" de l'ensemble de la population française. Installée à Palaiseau, la société Sparkom est un éditeur de logiciels Internet. Elle a notamment créé le service SparkAngels, le premier service d'entraide numérique à distance. Concrètement, SparkAngels permet le partage d'écran interactif et

pédagogique, c'est-à-dire qu'il permet à deux internautes de se montrer leur écran mutuellement, de s'indiquer à distance des actions à effectuer ou même de réaliser ces actions ensemble de manière collaborative et d'en enregistrer le déroulement.

Avec des offres spécifiques dédiées aux espaces publics numériques et aux étudiants (dans le cadre du programme Micro portable étudiant), Sparkom propose des plateformes Internet de télé-accompagnement entre élèves, entre professeurs et élèves et par des professionnels. Elle est aussi



Franck Rougeau, président de Sparkom (Photo : archives Le Républicain).

présente aux côtés de la DUI dans ses programmes en direction des publics seniors ou des publics en insertion.

• www.spark-angels.com